

Initiation à l'apprentissage en milieu de travail **(IAMT10)**

Il n'est jamais trop tôt pour commencer à penser à ce que vous voulez faire après avoir fini l'école secondaire. Le cours Initiation à l'apprentissage en milieu de travail va vous aider à vous outiller pour le futur, à explorer les options de métiers qui s'offrent à vous, et à vous familiariser avec le programme Jeunes au travail dans les métiers ainsi qu'avec l'organisation SkilledTradesBC.

Ce cours vous présente ce qui est requis et bénéfique pour avoir du succès dans un apprentissage en milieu de travail et facilite une expérience pratique dans un métier. Quand vous aurez complété ce cours, vous serez en mesure de vous inscrire au cours 11A du programme Jeunes au travail dans les métiers.

Le cours IAMT10 est composé de 4 modules à compléter en ligne:

Module 1

Planifier son futur

Module 2

Le programme Jeunes au travail dans les métiers

Module 3

Explorer les ressources offertes par SkilledTradesBC

Module 4

L'expérience en milieu de travail

Afin d'être officiellement inscrit.e au cours, vous devez:

- **compléter les cours Virtuel 101 et Plagiat et tricherie**
- **remettre le syllabus signé**
- **compléter et remettre l'échéancier**
- **avoir une rencontre vidéo (Teams) avec l'enseignant.e**
- **compléter les leçons 1 à 4 du Module 1**

Vous aurez des **devoirs** à compléter dans chacun des modules. Assurez-vous d'achever et de remettre ces devoirs promptement et correctement. Les leçons et devoirs prendront environ 20 heures à compléter.

Afin de terminer le cours IAMT10, le module 4 requiert que vous investissiez 30 heures non-rémunérées dans un métier de votre choix. Le lien suivant mène à la liste des métiers desquels vous pouvez choisir: <https://skilledtradesbc.ca/find-your-trade>

Vous êtes responsable de trouver un.e employeur.euse assuré.e chez WorkSafeBC qui veuille vous accueillir dans son milieu de travail pour ces 30 heures de placement. Si vous avez besoin d'aide à trouver un.e employeur.se, il se pourrait que votre enseignant.e puisse vous aider. Si vous travaillez déjà dans le métier de votre choix (vous êtes apprenti.e caché.e), vous pouvez vous faire créditer 30 heures que vous avez déjà investies au travail. Veuillez en discuter avec votre enseignant.e. Si tel est le cas, votre placement au travail sera déjà complété et vous n'aurez qu'à procéder avec le travail en ligne requis pour le module 4.

Le cours complété vous octroie 2 crédits vers l'obtention de votre diplôme du secondaire.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre enseignant.e.

Bonne chance et bon parcours dans IAMT10.